Audiovisuel: mise en oeuvre d'un programme de soutien au secteur audiovisuel européen, MEDIA 2007

2004/0151(COD) - 12/09/2005

La commission adopte le rapport de Ruth HIERONYMI (PPE-DE, DE) modifiant la proposition en première lecture dans le cadre de la procédure de codécision:

- parmi les objectifs généraux du programme devraient également figurer: préserver et mettre en valeur la diversité linguistique européenne, renforcer la compétitivité du secteur audiovisuel européen sur les marchés internationaux ainsi que sur les marchés européens, renforcer la structure financière du secteur, notamment pour les PME, développer la numérisation du secteur et améliorer la distribution des œuvres audiovisuelles européennes;

- parmi les objectifs spécifiques, il serait important d'encourager le recours au sous titrage «en tant qu'appui moins onéreux à la distribution et à la diffusion de films européens en dehors des frontières nationales» et d'améliorer l'accès du public, aux niveaux européen et international, au patrimoine cinématographique et audiovisuel européen;

- en ce qui concerne la participation des pays tiers, la commission a considéré qu'il serait bon que les pays européens relevant de la politique européenne de voisinage puissent également bénéficier de la coopération dans le cadre du programme si des ressources financières supplémentaires peuvent être mises à disposition;

- la Commission doit «respecter le principe de proportionnalité» en ce qui concerne les critères d'éligibilité ainsi que les documents à fournir et à compléter;

- il est souhaitable de soutenir davantage les coproductions et les projets transfrontaliers;

- il est important de favoriser et de soutenir les producteurs indépendants;

- dans le cadre des autres politiques de l'UE, le programme doit promouvoir le pluralisme et l'indépendance des médias ainsi que l'égalité des genres;

- la Commission doit garantir que les actions prévues dans le cadre du programme font l'objet d'une évaluation ex ante, d'un suivi et d'une évaluation ex post.

Enfin, les députés européens prônent le développement de plates-formes de distribution novatrices, davantage de festivals du film européen et la création d'un prix récompensant les jeunes talents.